



Le procédé filaire : une alternative novatrice au WiFi

La FSU prend acte de la déclaration, faite par le directeur des collections de la BnF dans le cadre du Conseil d'Administration du 1er avril, de renoncer à l'usage du WiFi dans les espaces dévolus aux publics de la bibliothèque. Elle soutient la position courageuse – initiée par la FSU - exprimée par la BnF d'appliquer le principe de précaution en généralisant progressivement l'emploi du procédé filaire respectueux de la santé des usagers et des personnels. Cela s'inscrit bien dans la perspective tracée par le président Bruno RACINE de mettre en oeuvre une politique de développement durable.

Nous rappelons que :

1. Les ondes diffusant le WiFi émettant sur des fréquences élevées sont peu pénétrantes, et sont donc facilement arrêtées par les obstacles. Elles ont donc du mal à rayonner à l'intérieur des bâtiments car elles sont stoppées par le béton, acier, verre, et meubles. Afin de pallier ces difficultés, il est nécessaire soit d'augmenter le nombre d'émetteurs, soit d'en augmenter la puissance, soit les deux. En outre, le nombre maximum d'utilisateurs pouvant être connectés simultanément sur chaque borne est aussi limité (20 à 40 connexions).
2. Les personnels travaillant dans des espaces ainsi équipés et les lecteurs assidus se verraient exposés à ces rayonnements sans pouvoir s'y soustraire.
3. La multiplication des sources émettrices (WiFi, téléphones portables, GSM, antennes relais, téléphones DECT, etc.) exposerait de manière exponentielle et à leur insu les publics et les personnels à des sources d'émission de plus en plus nombreuses.

La FSU, qui défend depuis longtemps l'accès le plus large des usagers à l'Internet, considère que les dispositifs d'accès doivent nécessairement prendre en compte les pratiques des lecteurs de la Bibliothèque d'étude (Haut-de-Jardin) et de la Bibliothèque de recherche (Rez-de-jardin).

Elle souhaite donc que les lecteurs puissent se connecter en branchant leur ordinateur portable sur les prises d'alimentation installées à chaque place. La multiplication de prises de raccordement multiple (alimentation, réseau par prise/broche RJ-45) constitue donc une solution répondant pleinement aux usages constatés dans les salles de lecture.

A terme, un tel dispositif devrait permettre aux usagers un accès simplifié aux ressources électroniques et au patrimoine numérique de la BnF. De tels accès, puissants et sécurisés, doivent aussi être rendus possibles dans les espaces d'accueil, d'exposition, détente et de circulation afin de répondre à des besoins « nomades » ne relevant pas forcément de la recherche bibliographique. De même, et pour ces raisons, ce procédé nous semble parfaitement répondre à la question de l'accès à l'Internet dans l'ensemble des bibliothèques universitaires, patrimoniales et de lecture publique. Enfin, nous ne pouvons qu'appeler l'ensemble des responsables politiques, universitaires et culturels à suivre l'exemple de la BnF, produit d'un dialogue social responsable. Ainsi le moratoire appliqué à certaines bibliothèques de la ville de Paris à l'initiative du SUPAP-FSU comme les mesures partielles prises à Paris III posent-ils avec acuité la question urgente de l'alternative novatrice des technologies filaires.

Paris, le 11 avril 2000

Les syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

- Section FSU de la Bibliothèque nationale de France

Jean-François Besançon 01 53 79 49 04

Mail : fsubnf@gmail.com Site Internet : <http://bibliothequesenlutte.wordpress.com>

- Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes (SUPAP)

Bertrand Pieri 01 44 70 12 80 (82)

Site Internet : <http://dacsupap.over-blog.org/>